

« Cultiver des plantes aromatiques et médicinales : Conditions de réussite techniques et commerciales » Jeudi 7 Juillet 2016 (9h30 – 16h30)

Ville sur Auzon (salle municipale)

9H45/10h15 : Intervention n°2	Focus sur la filière des aromatiques et médicinales et les enjeux.
Nom - Prénom – Fonction - Mail	Louise FRANCOIS, Chargée de mission PPAM au CPPARM
	Chargée de l'agriculture biologique – CPPARM – Les Quintrands – Route de Volx –
	04100 MANOSQUE. Tél: 04 92 72 47 62 – Mail: louise.francois@cpparm.org
Durée intervention	20 mn de présentation au total, dont questions/réponses avec l'auditoire.
Support (diaporama,	Diaporama comme support d'intervention orale ? A préciser
intervention orale)	
Nom de votre entreprise	CPPARM (Comité des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) : l'union
	nationale des organisations de producteurs de PPAM
Activité	Ses missions consistent à apporter un service à ses adhérents notamment dans les
	domaines suivants :
	la connaissance des marchés.
	la promotion des produits.
	 la coordination des actions commerciales réalisées par ses adhérents,
	 la qualité des produits que ses adhérents mettent en marché.
	D'une manière plus générale, le CPPARM met en place toute action économique
	pouvant contribuer, pour ses adhérents, au développement de leur activité
	économique.
	L'ensemble des organisations de producteurs françaises en PPAM adhère au
	CPPARM. De plus, le CPPARM coordonne les activités du Comité des PPAM Bio,
	constitué du CPPARM, de France Agri Mer, de la chambre d'agriculture de la
	Drôme, de l'Iteipmai et du CRIEPPAM. Le Comité Bio anime la filière PPAM bio
	(organisation de journées d'information, réalisation de documents)
Positionnement (la situation de	Le CPPARM travaille en partenariat avec les différents organismes de la filière au
votre Entreprise par rapport aux	, ·
	Il accompagne toutes les organisations de producteurs.
professionnelles analogues du	
secteur).	
·	Le CPPARM peut fournir des informations aux producteurs bio ou en conversion.
des agriculteurs bio ?	Il organise, avec le Comité Bio, des journées d'information pour les producteurs,
	des voyages d'étude à l'étranger, édite une revue HerbaBio, et des documents
	d'information, disponibles en partie sur le site internet.
Points forts	Le CPPARM bénéficie d'une connaissance de la production française de PPAM Bio
	et de la situation des marchés.
Points faibles	Le CPPARM travaille principalement avec les producteurs bio regroupés dans des
	organisations de producteurs.
Marges de progressior	Continuer à faire connaître les intérêts de l'organisation économique pour
	développer la filière



A retenir	Le CPPARM est l'union nationale des organisations de producteurs de PPAM. Le CPPARM met en place toute action économique pouvant contribuer au développement de l'activité économique de ses adhérents. Il coordonne les activités du Comité Bio de la filière, qui organise des journées d'information, des voyages d'étude à l'étranger, et qui réalise l'HerbaBio, une revue dédiée aux PPAM Bio, et des documents d'informations pour les
. (111)	producteurs.
La filière des PPAM	1200 plantes inscrites. 3 familles : Plantes à parfum – Aromatiques – Médicinales. Distinction parfois difficile quand certaines espèces appartiennent à plusieurs familles. Cas de la menthe. Filière internationalisée et longue : plusieurs intermédiaires entre le producteur et le consommateur final. Une production française fortement concurrencée par l'offre étrangère : Inde/Maghreb (médicinales); Pays de l'Est (Aromatiques : Thym de Pologne; sarriette d'Albanie); origan de Turquie ; Bulgarie (plantes à parfum : lavande). En France, 50% de la production de PPAM est faite par des groupements de producteurs organisés. Nécessité de continuer à améliorer la qualité des plantes, ainsi que sur la communication.